

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°16-07

Séance du 15 Mars 2016

Date de convocation : 7 mars 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 19

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Marion BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Sandrine SAINT-DENIS (suppléante), Laurent DE GAULLE, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Gilles LE CAM, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Laurent TASSEIN, Frédéric ANDRIAMARO, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT,

Avaient donné pouvoir :

Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Gérard SEIMBILLE à Sylvie COUCHOT, Virginie TINLAND à Alexandre PUEYO, Pierre FOIREST à Joël BOUCHEZ, Christine ABOULIN à Daniel DIGNE, Emmanuel PEZET à Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI à Pierre HERBELOT,

Absents excusés :

Véronique PELISSIER, Fabrice DHALEINE, Morgan TOUBOUL, Alain BROCHAUD (suppléant), Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Laurent POIRET, Pascal HUGUENARD, Michèle BOUCHET

Objet : Procès verbal de la réunion du 16 février 2016

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 16 février 2016 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

26 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité le procès verbal de la réunion du Comité syndical du 16 février 2016.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-08

Séance du 15 Mars 2016



Date de convocation : 7 mars 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 19

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Marion BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Sandrine SAINT-DENIS (suppléante), Laurent DE GAULLE, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Gilles LE CAM, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Laurent TASSEIN, Frédéric ANDRIAMARO, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT,

Avaient donné pouvoir :

Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Gérard SEIMBILLE à Sylvie COUCHOT, Virginie TINLAND à Alexandre PUEYO, Pierre FOIREST à Joël BOUCHEZ, Christine ABOULIN à Daniel DIGNE, Emmanuel PEZET à Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI à Pierre HERBELOT,

Absents excusés :

Véronique PELISSIER, Fabrice DHALEINE, Morgan TOUBOUL, Alain BROCHAUD (suppléant), Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Laurent POIRET, Pascal HUGUENARD, Michèle BOUCHET

Objet : Compte de gestion 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article D2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 19 des statuts,

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°15-02 du 11 février 2015 pour le vote du Budget primitif 2015,

Vu la délibération n°15-13 du 6 octobre 2015 pour le vote du Budget supplémentaire 2015,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

26 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

DONNE ACTE à l'unanimité à la Présidente de la présentation du compte de gestion de l'exercice 2015 produit par le payeur départemental, conformément à l'article D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-09

Séance du 15 Mars 2016



Date de convocation : 7 mars 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 19

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD.

Étaient présents : Chantal VILLALARD, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Sylvie COUCHOT, Frédérick TOURNERET, Marion BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Sandrine SAINT-DENIS (suppléante), Laurent DE GAULLE, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Gilles LE CAM, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Laurent TASSEIN, Frédéric ANDRIAMARO, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT,

Avaient donné pouvoir :

Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Gérard SEIMBILLE à Sylvie COUCHOT, Virginie TINLAND à Alexandre PUEYO, Pierre FOIREST à Joël BOUCHEZ, Christine ABOULIN à Daniel DIGNE, Emmanuel PEZET à Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI à Pierre HERBELOT,

Absents excusés :

Véronique PELISSIER, Fabrice DHALEINE, Morgan TOUBOUL, Alain BROCHAUD (suppléant), Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Laurent POIRET, Pascal HUGUENARD, Michèle BOUCHET

Objet : Compte administratif 2015

LE COMITE SYNDICAL, sous la Présidence de Monsieur Daniel DIGNE, Doyen d'âge

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article 19 des statuts,

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°15-02 du 11 février 2015 pour le vote du Budget primitif 2015,

Vu la délibération n°15-13 du 6 octobre 2015 pour le vote du Budget supplémentaire 2015,

Vu le document de présentation du Compte administratif de l'année 2015

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

25 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ARRETE à l'unanimité les comptes du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise en approuvant le Compte administratif de l'exercice 2015, en application de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°16-10

Séance du 15 mars 2016



Date de convocation : 7 mars 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 19

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD.

Étaient présents : Chantal VILLALARD, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Marion BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Sandrine SAINT-DENIS (suppléante), Laurent DE GAULLE, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Gilles LE CAM, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Laurent TASSEIN, Frédéric ANDRIAMARO, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT,

Avaient donné pouvoir :

Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Gérard SEIMBILLE à Sylvie COUCHOT, Virginie TINLAND à Alexandre PUEYO, Pierre FOIREST à Joël BOUCHEZ, Christine ABOULIN à Daniel DIGNE, Emmanuel PEZET à Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI à Pierre HERBELOT,

Absents excusés :

Véronique PELISSIER, Fabrice DHALEINE, Morgan TOUBOUL, Alain BROCHAUD (suppléant), Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Laurent POIRET, Pascal HUGUENARD, Michèle BOUCHET

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Après avoir approuvé le Compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant la concordance de ce dernier avec le Compte de gestion du Payeur départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

26 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

CONSTATE que le Compte administratif pour l'exercice 2015 présente un excédent de fonctionnement de 27 152,56 €.

Compte tenu du fait que la section d'investissement est également excédentaire,

DECIDE à l'unanimité de conserver la totalité de l'excédent de fonctionnement 2015 en section de fonctionnement et de l'affecter sur la ligne 002 « Excédent antérieur reporté » au budget supplémentaire.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-11

Séance du 15 Mars 2016

Date de convocation : 7 mars 2016

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 19

Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Marion BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Sandrine SAINT-DENIS (suppléante), Laurent DE GAULLE, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Gilles LE CAM, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Laurent TASSEIN, Frédéric ANDRIAMARO, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT,

Avaient donné pouvoir :

Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Gérard SEIMBILLE à Sylvie COUCHOT, Virginie TINLAND à Alexandre PUEYO, Pierre FOIREST à Joël BOUCHEZ, Christine ABOULIN à Daniel DIGNE, Emmanuel PEZET à Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI à Pierre HERBELOT,

Absents excusés :

Véronique PELISSIER, Fabrice DHALEINE, Morgan TOUBOUL, Alain BROCHAUD (suppléant), Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDAS, Cédric LAPERTEAUX, Laurent POIRET, Pascal HUGUENARD, Michèle BOUCHET

Objet : Budget primitif pour l'année 2016

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Départemental des Collectivités territoriales,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 16 février 2016

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

26 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité le Budget Primitif de l'année 2016 du Syndicat mixte pour la protection et l'aménagement des berges de l'Oise, les crédits étant votés par chapitre.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°16-12

Séance du 15 Mars 2016

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
29 MARS 2016
A. SERVÉE

Date de convocation : 7 mars 2016
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 19
Votants : 26

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Alexandre PUEYO, Monique MERIZIO, Sylvie COUCHOT, Frédérick TOURNERET, Marlon BERGERON, Régis LITZELLMANN, Daniel DIGNE, Sandrine SAINT-DENIS (suppléante), Laurent DE GAULLE, Michel JUMELET, Gérald RUTAULT, Gilles LE CAM, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Laurent TASSEIN, Frédéric ANDRIAMARO, Pierre HERBELOT, Richard FLAHAUT,

Avaient donné pouvoir :

Armand PAYET à Chantal VILLALARD, Gérard SEIMBILLE à Sylvie COUCHOT, Virginie TINLAND à Alexandre PUEYO, Pierre FOIREST à Joël BOUCHEZ, Christine ABOULIN à Daniel DIGNE, Emmanuel PEZET à Laurent DE GAULLE, Georges ANDONI à Pierre HERBELOT,

Absents excusés :

Véronique PELISSIER, Fabrice DHALEINE, Morgan TOUBOUL, Alain BROCHAUD (suppléant), Thierry SALLES, Daniel DESSE, Pierre-Edouard EON, Jean-Pierre MULLER, Anne FROMENTEIL, Béatrice BREDAS, Cédric LAPERTEAUX, Laurent POIRET, Pascal HUGUENARD, Michèle BOUCHET

Objet : Contributions statutaires pour l'année 2016

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

26 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

ACCEPTE à l'unanimité la répartition de la contribution globale due au Syndicat mixte par ses membres au titre de l'exercice 2016 telle que présentée dans le tableau ci-joint.

DIT que la recette correspondante sera versée au chapitre 74 pour le fonctionnement et au chapitre 13 pour l'investissement.

Adoptée le
29 MAR. 2016
C. BELL



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

